



Free
«REGARDEZ AUTANT QUE VOUS VOULEZ»

La SVoD de Free fait peau neuve ! Pour rappel, la chaîne Free Home Vidéo, disponible sur le canal 33, propose pour un abonnement mensuel, de regarder «autant que vous voulez» de nombreux films, séries, concerts ou clip musicaux.

Design épuré, ergonomie simplifiée, menus plus clairs, le nouveau Free Home Vidéo donne une saisissante impression de fraîcheur ! Et il n'y a pas que la forme qui ait été revue, puisque c'est également au niveau de l'offre en elle-même qu'il faut voir des changements...

Finies les catégories «Films», «Séries», «Manga», «Kids», «Musique» et «Adulte», place désormais aux thématiques ! Films et séries seront désormais réparties dans les 11 thèmes suivants : «Action», «Frisson», «Passion», «Comédie», «Culte», «Family», «Real TV», «Kids & Co», «Manga», «Musique» et «Adulte». Le prix des offres reste inchangé, avec la formule «FHV Start» à 7,99 euros, qui comprend les 7 premières thématiques, et l'offre «FHV Full» à 11,99 euros, qui les inclut toutes !

D'autres thèmes, tout nouveaux, seront disponibles d'ici quelques semaines : «Fight», «Shaw Bros», «Bollywood», «Africa», «Arabia» et «Geodoc». Des thèmes disponibles à l'unité via la nouvelle offre «FHV One» au prix de 4,99 euros.

Autre nouveauté, et non des moindres, la disponibilité des vidéos au format «bas débit», qui rend désormais l'offre FHV disponible pour une très grande majorité de Freenauts !

Source : <http://www.universfreebox.com/article8772.html>

Téléphonie mobile

KERTEL PEUT-IL TROUBLER LE CARTEL ?

Entre le vendeur de cartes prépayées Kertel et SFR, rien ne va plus...

Vous achetez une carte prépayée Kertel et essayez de passer un appel via un mobile SFR avec ?

Et bien sachez que votre appel n'aboutira plus !

Selon le quotidien La Tribune, SFR aurait cessé de transiter les appels via les cartes de Kertel car ce dernier ne payait plus ses factures. Devant plusieurs mois d'impayés, SFR aurait même lancé une action judiciaire...



Pour un candidat déclaré à la quatrième licence 3G, qui devra donc payer au minimum 1 milliard d'euros, les finances ne semblent pas être au beau fixe !

Source : **La Tribune**



Télévision

LA TNT AU PAYS DES ZONES BLANCHES...

Le 30 novembre 2011, la diffusion analogique de la télévision s'arrêtera pour laisser place à la diffusion numérique et aux 18 chaînes de la TNT. Et si aujourd'hui le taux de couverture atteint 88% de la population, rien ne dit que ce taux atteindra les 100% dans un peu plus de 2 ans...

Le risque qu'il reste alors des zones blanches non couvertes par la TNT est bien réel. Plusieurs français se retrouveraient alors privés de télé... Certains d'entre vous pourront dire qu'ils ne perdront pas grand chose :-). Pourtant cela pose un véritable problème de service public non rendu... Surtout que le nombre de français coupés pourrait s'élever à plus de sept millions !

Et la réponse du CSA à certains maires inquiets, a de quoi surprendre :

«Les téléspectateurs non desservis par la TNT pourront recevoir les chaînes gratuites par satellite, ou encore via une connexion Internet». Une autre solution serait que les communes laissées pour compte financent elles-mêmes l'installation d'émetteurs TNT... Un coût exorbitant pour ces communes ! De quoi créer une nouvelle fracture numérique...

Source : **L'Humanité**